

apf

Association
des Parents
Fransaskois

40^e assemblée générale annuelle (AGA) de l'APF
AGA virtuelle (via ZOOM)

Samedi 23 octobre 2021



- 1- Ouverture de l'AGA
- 2- Nomination d'une présidence de l'AGA
- 3- Nomination d'un(e) secrétaire de l'AGA
- 4- Adoption de l'ordre du jour de l'AGA

1. Ouverture de l'AGA
2. Nomination d'une présidence de l'AGA
3. Nomination d'un(e) secrétaire de l'AGA
4. Adoption de l'ordre du jour de l'AGA
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 24 octobre 2020
6. Lecture et adoption des états financiers vérifiés au 31 mars 2021
7. Nomination et approbation de la firme comptable 2021-22
8. Discussion et vote sur les amendements des statuts et règlements
9. Adoption de la cotisation des membres pour 2021-2022
10. Rapport de la présidence du conseil d'administration
11. Rapport de la direction générale
12. Élections des administratrices et administrateurs
13. Recommandations
14. Clôture de l'assemblée générale annuelle

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 24 octobre 2020

PROCÈS VERBAL Samedi 24 octobre 2020 via ZOOM

Participants à l'AGA 2020 :

Participants	Votant /non votant	Participants	Votant /non votant
Adil Lahlou	Votant(e)	Nicolas Shebchurn	Votant(e)
Aimé NDANINA	Votant(e)	Odile Batonon	Votant(e)
Alphonsine Koffi	Votant(e)	Papi Tshiswaka	Votant(e)
Appolinaire Ngankam	Votant(e)	Paulin Mwangala Apipila	Votant(e)
Blaise Watchueng	Votant(e)	Philolin Ngomo	Votant(e)
Charles Lamboni	Votant(e)	Quintino Fara Mendes	Votant(e)
Charlotte ASSI	Votant(e)	Radouane Zinoun	Votant(e)
Denis Simard	Votant(e)	Rim Lassoued	Votant(e)
Denis Tassiako	Votant(e)	Ronald Ajavon	Votant(e)
Edgard ASSOUA	Votant(e)	Saida Chehaima	Votant(e)
Estelle Athares	Votant(e)	Siriki Diabagaté	Votant(e)
Fatiha Jerradi	Votant(e)	Soraya Ellert	Votant(e)
Francis kasongo	Votant(e)	Stéphanie Shebchurn	Votant(e)
Ginette Marchildon	Votant(e)	Sylvie Simo	Votant(e)
Guy Gerard Ngako	Votant(e)	Virginie Djadji Mboubi	Votant(e)
Hachem Hachem	Votant(e)	Yasmina Boukari	Votant(e)
Hasnaa Kouttoun	Votant(e)	Yassine El Bahlouli	Votant(e)
Hermine CHOUALEU	Votant(e)	Alpha Beyabowa	Non-Votant(e)
Hervé LAHAMY	Votant(e)	Béatrice Madodo	Non-Votant(e)
Ibrahim Issifi Seibou	Votant(e)	Gabriella Quintanilla	Non-Votant(e)

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSITION 4.1

Propositions : - Les points 6 et 7 sont supprimés;

-Ajouter le point des Recommandations vers la fin.

Que l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle du 24 octobre 2020 soit adopté tel qu'amendé.

PROPOSÉE PAR : **PAULIN MWANGALA**

APPUYÉE DE : **Jeannine Dhesi**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 26 OCTOBRE 2019

PROPOSITION 5.1

Edgard ASSOUA lit le PV de 26 octobre 2019.

Correction : Ajouter Mme Francine Proulx-Kenzle sur la liste des présences.

Que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 octobre 2019 soit adopté tel que corrigé.

PROPOSÉE PAR : **Francis KASONGO**

APPUYÉE DE : **Jean de Dieu NDAYAHUNDWA**

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGE DU 1^{ER} FÉVRIER 2020

PROPOSITION 5.2

Edgard ASSOUA lit le PV du 1^{er} février 2020.

Que le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 1^{er} février 2020 soit adopté tel que corrigé

PROPOSÉE PAR: **MAROUF SOBABI**

APPUYÉE DE: **Edgard ASSOUA**

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

6. Rapport Financier au 31 mars 2020

PROPOSITION 6.1

Mathieu Lepage lit le rapport financier au 31 mars 2020

Que les états financiers audités pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2020 soient adoptés tels que présentés.

PROPOSÉE PAR : **MAROUF SOBABI**

APPUYÉE DE : **PAPI TSHISWAKA**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR/AUDITEUR

PROPOSITION 7.1

Que la firme Bergeron & Co soit nommée comme vérificateur des états financiers au 31 mars 2021.
PROPOSÉE PAR : **RIM LASSOUED** APPUYÉE DE : **Guy Gérard NGAKO**
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. ADOPTION DES AMENDEMENTS DE NOUVEAUX STATUTS ET RÉGLEMENTS 2020

PROPOSITION 8.1

Les changements impliquent 3 sections :
Proposition de voter les trois sections ensemble, mais une autre proposition demande de les adopter séparément.

SECTION 1 :

Que les amendements proposés à la section 1 soient adoptés tels que présentés.

PROPOSÉE PAR : **PAULIN MWANGALA** APPUYÉE DE : **MAROUF SOBABI**
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

PROPOSITION 8.2

SECTION 3 :

Que les amendements proposés à la section 3 soient adoptés comme proposés.

PROPOSÉE PAR : **PAULIN MWANGALA** APPUYÉE DE : **RIM LASSOUED**
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

PROPOSITION 8.3

SECTION 4 :

Que les amendements proposés à la section 4 soient adoptés comme proposés.

PROPOSÉE PAR : **QUINTINO FARA MENDES** APPUYÉE DE : **JEANINE MACHOZI DHEZI**
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

9. DÉTERMINATION DE LA COTISATION DES MEMBRES

PROPOSITION 9.1

Que la cotisation des membres soit maintenue à 5 \$ pour l'exercice financier 2020-2021.

PROPOSÉE PAR : **Guy Gérard NGAKO** APPUYÉE DE : **IBRAHIM ISSIFI SEIBOU**
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROPOSITION 10.1

Philolin Ngomo présente le rapport du CA 2019-2020

Que le rapport du Conseil d'administration au 31 mars 2020 soit adopté tel que présenté

PROPOSÉE PAR : **RIM LASSOUED** APPUYÉE DE : **Edgard ASSOUA**
ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

11. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROPOSITION 11.1

Abdallah Oumalek présente le rapport de direction 2019-2020
Que le rapport de la Direction pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 soit adopté tel que présenté

PROPOSÉE PAR : **Jeanine MACHOZ Dhesi** APPUYÉE DE : **Marouf SOBABI**
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. RAPPORT DU COMITÉ DE NOMINATIONS

13. CLÔTURE DES MISES EN NOMINATION

Le Comité pour les nominations fait son rapport. Les personnes suivantes sont dûment proposées et appuyées pour combler les postes d'administratrices/administrateurs de l'Association des parents fransaskois.

- Edgard Assoua
- Guy Gerard Ngako
- Mamady Camara
- Marouf SOBABI
- Mustapha Agouzoul
- Papi Tshiswaka
- Philolin Ngomo
- Yassine El Bahlouli

14. RAPPORT DU COMITÉ DE RÉSOLUTIONS

15. ÉLECTIONS (par acclamation)

PROPOSITION 12.1

PROPOSÉE PAR : **SIRIKI DIABAGATÉ** APPUYÉE DE : **FRANCIS GASONGO**
Suite au rapport du Comité de nomination, que les personnes suivantes sont élues par acclamation :
Edgard Assoua, Guy Gerard Ngako, Mamady Camara, Marouf Sobabi, Mustapha Agouzoul, Papi Tshiswaka, Philolin Ngomo et Yassine El Bahlouli.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. RECOMMANDATIONS

16.1 INFORMATION & ÉNONCÉ :

Au nom de la présidente du Centre francophone BDS, Mme Jennie Baudais, Mme Soraya Ellert, directrice du Centre francophone BDS, annonce la cessation du partenariat entre le Centre francophone BDS et l'APF tant que la situation concernant la plainte d'une employée de l'APF contre la direction générale et l'APF n'est pas régularisée.

16.2 RECOMMANDATION :

Intervention de M. Francis Kasongo

Étant donné que la communauté vit des moments extrêmement difficiles et fragiles à la suite des événements des derniers mois, il recommande au conseil d'administration et à l'équipe de gestion de l'APF de travailler pour l'inclusion, la collaboration, l'harmonie et de faciliter la cohésion communautaire à tout point de vue.

Il recommande aussi que l'APF travaille avec tous les partenaires communautaires pour faciliter et rétablir l'harmonie dans la communauté.

16.3 PROPOSITION SUR LA VALIDITÉ DE LA COTISATION DU MEMBRE

Intervention de Mme Monique Ramage

Elle propose au Conseil d'administration que les abonnements à l'APF soient valides d'une AGA à une AGA et non pas du 1^{ER} avril au 31 mars. Elle recommande que sa proposition soit étudiée à fond et prise en considération.

Intervention de Maurice Chiasson, consultant/expert pour les Statuts & Règlements

Il explique qu'il est plus pratique de garder les abonnements du 1^{ER} avril au 31 mars pour concorder avec l'année financière, vu que les dates des AGA ne sont pas fixes.

16.4 RECOMMANDATION :

Intervention M. Paulin Mwangala Apipila

Il recommande aux membres du CA à collaborer avec la direction générale et à écouter les parents et les partenaires.

Il recommande aussi de traiter l'information/énoncé partagé par Mme Soraya Ellert, directrice du Centre francophone BDS, en dehors de l'AGA.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PROPOSITION 17.1

PROPOSÉE PAR : **Jean de Dieu NDAYAHUNDWA**

La levée de l'assemblée générale annuelle du 24 octobre 2020 à 13h 09

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6- Lecture et adoption du états financiers vérifiés au 31 mars 2021 (voir Annexe)

7- Nomination et approbation de la firme comptable 2021-2022

8- Discussion et vote sur les amendements des statuts et règlements (voir Annexe)

9- Adoption de la cotisation des membres pour 2021-2022

10- Rapport de la présidence du conseil d'administration

Chers parents, intervenant(e)s en éducation, membres de la communauté fransaskoise, observateurs et représentants du gouvernement,

Au nom du Conseil d'administration de l'Association des parents fransaskois (APF), je vous souhaite la bienvenue à l'Assemblée générale annuelle (AGA) des parents fransaskois qui se déroule, une fois de plus, dans des conditions particulières à cause des raisons évidentes.

J'ai eu la chance de travailler aux côtés d'un groupe formidable d'administratrices et d'administrateurs qui consacrent leurs talents et leur temps à l'avancement de l'APF. Je tiens à remercier chacune et chacun des membres du Conseil d'administration de partager avec nous leur temps et expertise et de veiller à ce que la collectivité soit soigneusement prise en compte dans l'ensemble de nos activités de gouvernance.

Cependant certains administrateurs nous ont quitté pour des raisons personnelles. Nous leur sommes grandement reconnaissants de leur apport et de leur dévouement.

Chers membres de l'assemblée, lors de l'AGA en 2020, vous nous aviez confié des missions claires à savoir l'inclusion, l'adoption de nouvelles politiques et la collaboration. Ces recommandations ont été prises en compte.

En effet, nous avons eu la chance d'accueillir cinq nouvelles administratrices intérimaires au sein du Conseil d'administration et la majorité présentent leur candidature pour être élues.

Par ailleurs, nous avons travaillé à l'adoption en mars dernier, d'un manuel des politiques et lignes de conduites ainsi qu'aux formations des membres du CA et du personnel de l'APF. Une partie à part entière de ce nouvel outil de gouvernance a été consacrée aux mécanismes de protection des droits de la personne et de gestion des plaintes.

Nous avons aussi mis les bouchées doubles dans la collaboration au Projet Mieux vivre ensemble communautaire du Partenariat Provincial Interculturel :

Et avions adopté la résolution 6-03-2021 APF 05 intitulé: « Nous, élus au conseil d'administration de l'APF, répondons à l'appel de solidarité et au dialogue du Partenariat Provincial Interculturel. Nous souhaitons, dans un avenir prochain, participer et/ou contribuer, à la mesure de nos moyens et/ou de notre expertise, à une ou des initiatives des quatre partenaires, au nom d'une communauté vibrante, responsable et inclusive »

Je salue la persévérance du directeur général qui a réussi à s'entourer d'une équipe dynamique dont le travail doit être souligné.

Votre appui (de quelques manières que ce soient) envers l'APF est énormément apprécié!

Au nom de tous les administratrices et administrateurs, je vous remercie.

P/O
Edgard Assoua
Président par intérim de l'APF

11- Rapport de la direction générale (voir Annexe)

12- Élections des administratrices et administrateurs

13- Recommandations

14- Clôture de l'assemblée générale annuelle

L'APF remercie ses bailleurs de fonds



Canada 

RDÉE
Canada



CNPF
La Commission nationale
des parents francophones

L'APF remercie ses partenaires et ses commanditaires





L'APF remercie ses partenaires et ses commanditaires

Centre éducatif Félix le chat

Centre éducati Garde'Amis

Centre éducatif Le Tournesol

Centre éducatif Les Petits pingouins

Centre éducatif La petite jungle

Centre éducatif Trésors du monde

Centre éducatif Les petits pois

Centre éducatif Pomme d'Api

Centre éducatif Coopérative Chacha

Maison éducative Gard'Amis

Centre éducatif du Parc



Centre éducatif Pomme D'Api



Centre éducatif Chacha Coopérative

L'APF remercie ses partenaires médiatiques



Annexes



ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2021



ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2021

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 11
Annexe - État des résultats par projets	12

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Association des parents fransaskois inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Association des parents fransaskois inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Association des parents fransaskois inc. au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

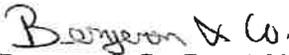
- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Edmonton, AB
15 juillet 2021


Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés



ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.
ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
PRODUITS		
Subventions (Note 10)	\$ 640,655	\$ 421,148
Contrats de services	9,510	13,260
Commandites, abonnements et autres revenus	888	7,076
Intérêts	<u>681</u>	<u>762</u>
	<u>651,734</u>	<u>442,246</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	394,496	255,791
Contractuels	81,100	54,315
Fournitures de bureau	44,861	20,168
Publicité et promotion	20,664	2,352
Location de bureau	18,533	18,164
Formation pratique	17,297	4,315
Entretien et réparations	11,959	54
Téléphone	11,397	10,328
Cotisations et abonnements	8,693	7,641
Déplacements	8,165	32,891
Amortissement des immobilisations corporelles	8,122	7,285
Honoraires professionnels	6,450	7,408
Contributions aux autres organismes	5,000	5,000
Location de matériel	2,344	2,384
Assurances	2,068	1,723
Frais bancaires	210	323
Frais WCB	<u>-</u>	<u>976</u>
	<u>641,359</u>	<u>431,118</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	\$ <u>10,375</u>	\$ <u>11,128</u>

ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021

ACTIF NET	<u>Investi en immobilisations</u>	<u>Grevé d'affectation (Note 9)</u>	<u>Non-grevé d'affectation</u>	<u>Total 2021</u>	<u>Total 2020</u>
Solde au début de l'exercice	14,054	12,518	36,276	62,848	51,720
Excédent des produits sur les charges	(8,122)	-	18,497	10,375	11,128
Investis en immobilisations corporelles	<u>9,049</u>	<u>-</u>	<u>(9,049)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	\$ <u>14,981</u>	\$ <u>12,518</u>	\$ <u>45,724</u>	\$ <u>73,223</u>	\$ <u>62,848</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 mars 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 3)	\$ 131,294	\$ 80,724
Créances (Note 4)	18,894	1,527
TPS à recevoir	3,564	2,087
Frais payés d'avance	<u>5,975</u>	<u>3,131</u>
TOTAL ACTIF À COURT TERME	159,727	87,469
PLACEMENTS (Note 5)	22,612	22,272
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 6)	<u>14,981</u>	<u>14,055</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>\$ 197,320</u>	<u>\$ 123,796</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer	\$ 41,664	\$ 15,296
Revenus reportés (Note 8)	<u>82,433</u>	<u>45,652</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>124,097</u>	<u>60,948</u>
ACTIF NET		
Actif net investi en immobilisations corporelles	14,981	14,054
Actif net grevé d'affectation (Note 9)	12,518	12,518
Actif net non-grevé d'affectation	<u>45,724</u>	<u>36,276</u>
TOTAL ACTIF NET	<u>73,223</u>	<u>62,848</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	<u>\$ 197,320</u>	<u>\$ 123,796</u>

Approuvé par les Administrateurs:

 Administrateur

 Administrateur

ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Insuffisance des produits sur les charges	\$ 10,375	\$ 11,128
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	8,122	7,285
Revenu d'intérêt réinvesti en dépôt à terme	(340)	(466)
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	<u>18,157</u>	<u>17,947</u>
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	(1,360)	(1,125)
Subventions à recevoir	(16,097)	1,106
Intérêts à recevoir	91	105
Taxes sur les produits et services	(1,478)	5,643
Frais payés d'avance	(2,844)	1,188
Comptes fournisseurs et charges à payer	26,368	2,287
Revenus reportés	<u>36,782</u>	<u>13,506</u>
	<u>59,619</u>	<u>40,657</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats d'immobilisations corporelles	<u>(9,049)</u>	<u>(9,467)</u>
Augmentation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	50,570	31,190
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>80,724</u>	<u>49,534</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>\$ 131,294</u>	<u>\$ 80,724</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2021

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Association des parents fransaskois Inc. (l'Association) est un organisme de bienfaisance dont le mandat est l'appui de la famille, l'accueil et l'accompagnement des parents. L'Association est constituée en vertu de la « Non-Profit Corporation Act » de la Saskatchewan.

À titre d'un organisme de bienfaisance, l'Association est exonérée d'impôt sur le revenu.

Deux bailleurs de fonds représentent 69 % (2020 - 85 %) des revenus de l'Association.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de la société ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Comptabilisation des produits

- a) L'Association applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les commandites, abonnements et autres revenus et les revenus de contrat de service sont constatés à titre de produit lorsque l'Association a transféré au client les avantages et risques de la possession, le montant de la vente est quantifiable et il existe une assomption raisonnable que l'Association recevra la considération en échange pour la vente.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Apports reçus sous forme de biens et services

- b) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'Association à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- c) La politique de l'Association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition et le découvert bancaire dont le solde fluctue souvent entre le découvert et le disponible.

Instruments financiers

- d) L'Association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les comptes clients, les subventions à recevoir, les intérêts à recevoir, le dépôt à terme et les parts sociales.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement incluent les comptes fournisseurs et les charges à payer et les salaires et cotisations à payer.



ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2021

Utilisation d'estimations

- e) Dans la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile, l'amortissement des immobilisations ainsi que sur les montants des revenus et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Immobilisations corporelles

- f) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où le taux est réduit de moitié.

Matériel informatique	3 ans	Amortissement linéaire
Matériel de bureau	5 ans	Amortissement linéaire
Centre des ressources	10 ans	Amortissement linéaire

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Association, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Dépréciation

- g) Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Répartition des frais de soutien administratifs

- h) L'Association répartit les coûts de soutien administratif à chaque programme en déterminant la base appropriée pour l'imputation de chaque dépense et applique cette base de façon constante chaque année. Les dépenses tel que les salaires, loyers et frais de bureau sont répartis selon les montants alloués par les bailleurs de fonds ainsi que du budget approuvé par le conseil d'administration.

3. ENCAISSE AFFECTÉ

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Encaisse grevée d'affectation externe - revenus reportés	\$ 82,433	\$ 45,652
Encaisse non-grevée d'affectation	<u>48.861</u>	<u>35.072</u>
Encaisse	<u>\$ 131,294</u>	<u>\$ 80,724</u>

ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2021



4. CRÉANCES

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Comptes clients	\$ 2,625	\$ 1,265
Subventions à recevoir	16,097	-
Intérêts à recevoir	<u>172</u>	<u>262</u>
	<u>\$ 18,894</u>	<u>\$ 1,527</u>

5. PLACEMENTS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Dépôt à terme venant à échéance le 22 juin 2021, portant intérêt au taux annuel de 1,00 %	\$ 22,257	\$ -
Dépôt à terme venant à échéance le 22 juin 2020, portant intérêt au taux annuel de 1,55 %	-	21,917
Parts sociales - les Éditions de la nouvelle plume coopérative ltée	350	350
Parts sociales - Affinity Credit Union	<u>5</u>	<u>5</u>
	<u>\$ 22,612</u>	<u>\$ 22,272</u>

Un montant de 12 518 \$ du dépôt à terme est affecté pour les fonds grevé d'affectation : la Réserve pour éventualités et le Fonds du centre. Ces montants sont grevés d'une affectation interne du conseil d'administration et seul ce dernier peut modifier ces affectations.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement Cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>	
			<u>2021</u>	<u>2020</u>
Matériel informatique	\$ 14,320	\$ 4,102	\$ 10,218	\$ 4,401
Matériel de bureau	25,225	20,959	4,266	7,763
Centre des ressources	<u>160,802</u>	<u>160,305</u>	<u>497</u>	<u>1,891</u>
	<u>\$ 200,347</u>	<u>\$ 185,366</u>	<u>\$ 14,981</u>	<u>\$ 14,055</u>

7. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Association a une marge de crédit autorisée au montant de 95 000 \$, garantie par une charge en vertu de la Loi sur les sûretés mobilières donnant au prêteur une sûreté générale sur tous les actifs présents et futurs de l'Association. Le marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel de Affinity Credit Union majoré de 1,50 %. Le taux préférentiel du prêteur est de 2,45% au 31 mars 2021.

L'Association détient aussi une carte de crédit ayant une limite de 5 000 \$, portant un taux d'intérêt de 19,90% sur les soldes impayés.

ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2021



8. REVENUS REPORTÉS

	<u>Solde au début</u>	<u>Fonds reçus</u>	<u>Fonds utilisés</u>	<u>Solde à la fin</u>
Commission nationale des parents francophones	\$ 42,500	\$ 58,348	\$ 72,832	\$ 28,016
Réseau de santé francophone de la Saskatchewan	3,152	5,000	1,527	6,625
RDÉE	-	77,596	61,676	15,920
Association des collègues et université	-	33,500	2,528	30,972
Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan	-	269,424	268,524	900
	<u>\$ 45,652</u>	<u>\$ 443,868</u>	<u>\$ 407,087</u>	<u>\$ 82,433</u>

9. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATION INTERNE

Le conseil d'administration de l'Association a créé deux fonds de réserve interne.

Le premier fonds est la réserve pour éventualités qui a pour but de servir comme réserve en cas d'imprévus.

Le deuxième fonds est le Fonds du centre qui a pour but d'acheter des ressources de centre.

En 2021, le solde du Fonds du centre est de 6 000 \$ (2020 - 6 000 \$) et le solde de la Réserve pour éventualités est de 6 518 \$ (2020 - 6 518 \$).

Seul le conseil d'administration a le droit de modifier le mandat, l'utilisation et les transferts de ces fonds grevés d'affectation interne.

10. SUBVENTIONS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan	\$ 268,524	\$ 190,000
Patrimoine canadien	180,000	186,000
Commission nationale des parents francophones	72,832	29,555
RDÉE Canada	61,675	-
Jeunesse Canada au travail	35,711	2,566
Accès Emploi	17,858	7,822
Association des collègues et universités	2,528	-
Réseau Santé en français de la Saskatchewan	1,527	1,680
Emploi été Canada	-	3,525
	<u>\$ 640,655</u>	<u>\$ 421,148</u>



ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2021

11. **RISQUES FINANCIERS**

L'Association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques.

Risque de crédit :

L'Association est exposée à un risque de crédit sur les comptes clients et les intérêts à recevoir.

Risque de taux d'intérêt :

L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Association à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie. L'Association est exposée au risque de juste valeur relativement au dépôt à terme.

Risque de liquidité :

L'association est exposée à ce risque principalement en regard à ses comptes fournisseurs et charges à payer.

12. **CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés à des fins de comparaison et afin d'être conforme à la présentation des états financiers de l'exercice considéré.

ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.
Annexe - État des résultats par projets
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021

	Fonctionnement	Programmation régulière	Petite Enfance	Projets avec partenaires communautaires	Total
Produits					
Subventions (Note 10)	298,449	223,343	108,139	10,724	640,655
Contrats de services	-	2,850	-	6,660	9,510
Commandites, abonnements et autres revenus	-	888	-	-	888
Intérêts	681	-	-	-	681
Total des produits	299,130	227,081	108,139	17,384	651,734
Charges					
Salaires et charges sociales	144,273	181,776	65,195	3,252	394,496
Contractuels	42,007	4,507	31,000	3,586	81,100
Fournitures de bureau	12,656	29,117	256	2,832	44,861
Publicité et promotion	20,122	-	542	-	20,664
Location de bureau	10,612	7,200	-	721	18,533
Formation pratique	6,184	-	11,113	-	17,297
Entretien et réparation	11,959	-	-	-	11,959
Téléphone	11,397	-	-	-	11,397
Cotisations et abonnements	8,693	-	-	-	8,693
Déplacements	6,802	937	33	393	8,165
Amortissement des immobilisations corporelles	8,122	-	-	-	8,122
Honoraires professionnels	6,450	-	-	-	6,450
Contributions aux autres organismes	5,000	-	-	-	5,000
Location de matériel	2,344	-	-	-	2,344
Assurances	2,068	-	-	-	2,068
Frais bancaires	210	-	-	-	210
Total des charges	298,899	223,537	108,139	10,784	641,359
Excédent des produits sur les charges	231	3,544	-	6,600	10,375

ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS (APF)
Amendements aux statuts et règlements

Statuts et règlements actuels	Modifications suggérées
<p>SECTION I : DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATION</p> <p>(Ajouter)</p>	<p>SECTION I : DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATION</p> <p>g. Parent et grand-parent désignent ces personnes, y compris un tuteur responsable de l'enfant.</p>
<p>2.4 : COTISATION ANNUELLE</p> <p>2.4.1 : La cotisation annuelle des membres réguliers de la société est proposée par le conseil d'administration et doit être adoptée en assemblée générale. Aucune cotisation n'est imposée aux membres honoraires.</p> <p>2.4.2 : Les membres sont réputés être en règle lorsqu'ils s'acquittent de leur cotisation annuelle. Toutefois, afin de pouvoir exercer son droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle ou d'une assemblée extraordinaire, le membre régulier doit s'être acquitté des frais de cotisation et être en règle au moins quinze (15) jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle ou de l'assemblée extraordinaire.</p> <p>2.4.3 : La cotisation de l'APF est valide du 1^{er} avril au 31 mars de chaque exercice financier. (Supprimer)</p> <p>2.4.4 : Au plus tard, le 1^{er} mars de chaque année, l'APF fera parvenir un avis de cotisation annuelle, le cas échéant, à tous les membres réguliers. (Supprimer)</p> <p>2.4.5 : La cotisation annuelle du membre régulier n'est pas remboursable.</p>	<p>2.4 : COTISATION</p> <p>2.4.1 : La cotisation des membres réguliers de la société est proposée par le conseil d'administration et doit être adoptée en assemblée générale. Aucune cotisation n'est imposée aux membres honoraires.</p> <p>2.4.2 : Les membres sont réputés être en règle lorsqu'ils s'acquittent de leur cotisation. Toutefois, afin de pouvoir exercer son droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle ou d'une assemblée extraordinaire, le membre régulier doit s'être acquitté des frais de cotisation et être en règle au moins quinze (15) jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle ou de l'assemblée extraordinaire.</p> <p>2.4.3 : Un parent francophone ou un grand-parent francophone qui paie les frais de cotisation acquiert le statut de membre régulier de l'APF aussi longtemps que son enfant ou son petit enfant sera inscrit dans un programme préscolaire, scolaire ou postsecondaire en français en Saskatchewan.</p> <p>2.4.4 : Les frais de cotisation ne sont payés qu'une seule fois. Ceux-ci ne sont pas remboursables.</p>
<p>5.7 : FONDÉES ET/OU FONDÉS DE POUVOIR</p> <p>5.7.1 : Toutes les sorties d'argent tirées du compte bancaire en fiducie doivent se faire par chèque approuvé par deux signataires autorisés. La présidence, la vice-présidence, la trésorière ou le trésorier (ou la secrétaire-trésorière ou le secrétaire-trésorier) et la direction générale sont les fondés de pouvoir.</p>	<p>5.7 : FONDÉES ET/OU FONDÉS DE POUVOIR</p> <p>5.7.1 : Toutes les sorties d'argent tirées du compte bancaire en fiducie doivent être approuvées par deux signataires autorisés. La présidence, la vice-présidence, la trésorière ou le trésorier (ou la secrétaire-trésorière ou le secrétaire-trésorier) et la direction générale sont les fondés de pouvoir.</p>

Note : Les moyens concernant les transactions bancaires sont précisés dans le Manuel des politiques et lignes de conduite de l'APF, soit par chèque ou virement bancaire.

Rapport de la direction générale AGA 23 octobre 2021

Présenté par: Abdallah Oumalek, Directeur général de l'APF

➤ Rapport de direction AGA 23 octobre 2021

Ce rapport a pour objectif de vous donner une idée générale des réalisations de l'APF durant l'année 2020-21. Il est structuré selon les axes du plan d'action 2019-2024 issu de la planification stratégique 2019-2024 en annexe de ce rapport.

Les axes sont les suivants :

- Axe 1 du plan d'action 2019-24: Services et activités;
- Axe 2 du plan d'action 2019-24: Communication et promotion;
- Axe 3 du plan d'action 2019-24: Partenariats et collaborations;
- Axe 4 du plan d'action 2019-24: Financement;
- Axe 5 du plan d'action 2019-24: Gouvernance.

➤ **Axe 1 : Services et activités**

Centre d'Appui à la Famille et à l'Enfance (CAFE) (Regina, Saskatoon, Prince Albert)

274 rencontres CAFE pour un total de 2105 participants (608 adultes et 1497 enfants).

3 formations de Gardiens avertis avec un total de 30 jeunes.

- *Collaboration et support financier du RSFS (projet Départ en Santé et Accompagnement santé).*

Groupes de jeux

Bellegarde, Debden, Moose Jaw, North Battleford et Ponteix.

28 rencontres pour un total de 360 participants (130 adultes et 230 enfants).

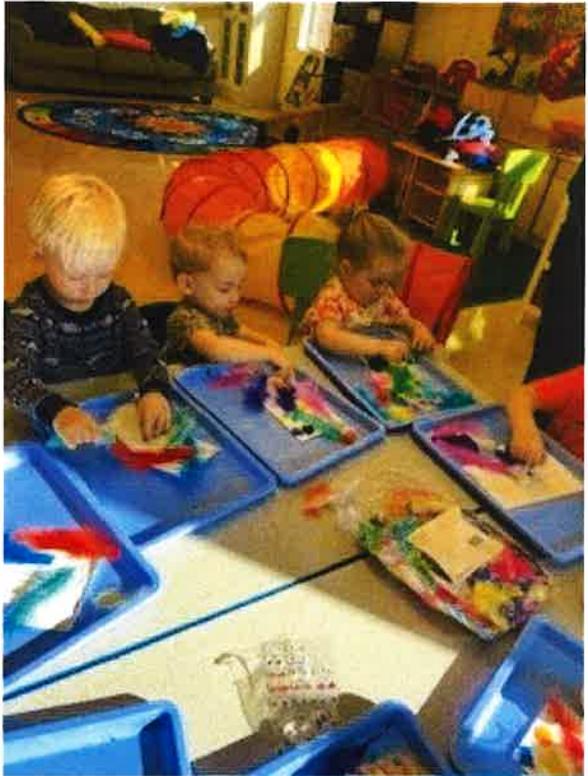
- *Collaboration et support financier du Collège Mathieu avec un apport financier et de formation.*

Centre de Ressources Éducatives à la Petite Enfance (CRÉPE)

Familles, Centres Éducatifs en Petite Enfance (CEPE), Garderies Francophones en milieu familial (GFF) et Écoles primaires de la province.

Prêt de service du stagiaire d'été aux CEPE

Une Stagiaire d'été pour un mois au Centre éducatif Félix le Chat (Saskatoon).



➤ **Axe 1 : Services et activités (Suite)**

Programmation- Activités réalisées du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

Formations et Conférences	Dates	Thèmes	Nombre de participants	Consultants
Formation des animateurs des Groupes de jeux et CAFES	14/11/2020	La littéracie familiale : Choisir un bon livre.	8	Christine Gagné
Conférence parental	21/11/2020	Ma famille, mon équipe.	22	Vanessa Frenette
Conférence Parentale	12/12/2020	Développer la responsabilité De mon enfant, mon ados.	23	Vanessa Frenette
Concert de Noel	19/12/2020	Chanter avec les familles des chansons de Noel.	14	Malika Sellami

➤ Suite Axe 1 : Services et activités;

Suite- Programmation- Activités réalisées du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

Formations et Conférences	Dates	Thèmes	Consultants
Massage des bébés. CAFE Saskatoon	21/01/2021	Relaxation des bébés	Claire Hopkin
Formation gardien avertis	30/01/2021	Comprendre son enfant pour répondre à ses besoins	Cynthia Alvès
Conférence Parentale	20/02/2021	Comment suivre la réussite scolaire de son enfant	Marie Thérèse Siriba
Conférence Parentale	25/2/2021	Relaxation des bébés	Claire Hopkin
Conférence Parentale	6/03/2021	La saine alimentation	Véronique Dion Cyr
Conférence Parentale	20/03/2021	La santé mentale:Thérapie crâno-sacrée	Hélène Grimard

➤ Suite Axe 1 : Services et activités

Projets (RDEE Canada) - Activités réalisées du 1er avril 2021 au 31 mars 2021

Activités	Entrepreneuriat en petite enfance (projet RDEE Canada)
Rencontres	<ul style="list-style-type: none"> • 1 rencontre avec les centres éducatifs et garderie en milieu familial (CEPE&GFF). • 2 rencontres avec le groupe de travail de la CNPF sur les services partagés et garderie familial
Ententes et partenariats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaboration avec le CECS dans l'organisation et l'animation d'une séance d'information sur la création de service de garde en milieu familial.
Formations	<ul style="list-style-type: none"> • Animation d'une séance d'information sur le démarrage d'un service de garde en milieu familial.
Rapports	<ul style="list-style-type: none"> • 1 rapport de mi-parcours rédigé et soumis au RDEE Canada
Outils	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour du fichier national des effectifs d'enfants dans les services de garde • Mis à la disposition des services de garde des mini-subsventions pour formations et accès au logiciel le Calculateur.



➤ Suite Axe 1 : Services et activités

Projets (ACUFC): Activités réalisées du 1er avril 2021 au 31 mars 2021

Activités	Formation et renforcement des capacités en Petite Enfance (Projet ACUFC)
Rencontres	<ul style="list-style-type: none"> • 2 rencontres avec les centres éducatifs et garderie en milieu familial (CEPE&GFF) • 1 rencontre avec le groupe de travail de la CNPF sur les garderies en milieu familial et les stratégies de recrutement d'intervenants en petite enfance.
Ententes et partenariats	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer la collaboration avec le Collège Mathieu pour la formation et les ateliers de renforcement des capacités des professionnels de la petite enfance.
Formations	<ul style="list-style-type: none"> • 1 atelier de formation de 4 gestionnaires de services de garde (directrices et adjoints, superviseurs) sur la gestion efficace des Ressources Humaines et développement professionnel (Février 2021). • 1 atelier de formation de 21 éducatrices/éducateur sur le jeu et développement du jeune enfant (Février 2021).
Rapports	<ul style="list-style-type: none"> • 1 rapport rédigé et soumis à l'ACUFC.
Outils et recrutements	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour du fichier national des effectifs des éducatrices à combler dans les services de garde. • Recrutement de 1 éducatrice en formation initiale.

➤ **Axe 2 : Communication et promotion**

- Embauche d'un agent de projets et communication;
- Élaboration d'un plan de communication 2021-2023
- Adoption d'une stratégie de médias sociaux pour partager l'actualité pertinente avec les parents et promouvoir les activités de l'APF
- Amélioration du contenu partagé sur Facebook en qualité et en quantité avec comme résultat une couverture de la page de 3630 personnes ayant visité la page durant la période 2020-2021
Diversification de la présence sur les médias sociaux avec la création de comptes Twitter et Instagram avec respectivement 69 et 155 followers
- Alimentation systématique de l'agenda fransaskois de l'Eau Vive par les événements de l'APF
- Alimentation du site web de la plateforme éducative francophone en Saskatchewan « FRÉSK »
- Montée en puissance de la présence de l'APF dans les médias francophones (Radio-Canada, Radio CFRG, l'Eau-vive) avec en moyenne 2 sorties médiatiques par mois sur différents canaux
- Valorisation des carrières dans la petite enfance sur les réseaux sociaux et l'Eau Vive
- Marketing par courriel à travers Outlook et Mailchimp avec une cible de 160 parents et intervenants à la petite enfance
- Mise à jour de certaines ressources éducatives et des outils de promotion (pamphlets...)

➤ Axe 3 : Partenariats et collaborations

- Signature d'entente de deux ans avec Collège Mathieu (**Littératie familiale**) - 15000 dollars annuellement;
- Signature d'entente de deux ans avec Collège Mathieu (**Formation et recrutement** dans le cadre du projet de l'ACUFC).
- Signature d'entente avec le RSFS pour l'année 2020-21 (projet de **Départ Santé**) -5 000 dollars
- Relance du **Réseau d'Appui à la Petite Enfance (RDPE: APF, CEF, ACF, CM, CECS et RSFS)**.
- Participations aux rencontres communautaires du **Forum Associatif et Institutionnel** dont l'ACF est le leader;
- Participations aux rencontre de la **Table en Éducation**;
- Signature entente de projets en **Immigration (mini-subvention)**;
- Signature entente de projets en **Construction Identitaire (mini-subvention)**;
- Collaboration au **Projet "Mieux vivre ensemble communautaire"** du Partenariat Provincial Interculturel :
- *Adoption par le CA de l'APF de la résolution 6-03-2021 APF 05: Nous, élus au conseil d'administration de l'APF, répondons à l'appel de solidarité et au dialogue du Partenariat Provincial Interculturel. Nous souhaitons, dans un avenir prochain, participer et/ou contribuer, à la mesure de nos moyens et/ou de notre expertise, à une ou des initiatives des quatre partenaires, au nom d'une communauté vibrante, responsable et inclusive.*
- Commandite par l'APF du module 2 "Micro-agressions et préjugés inconscients: et si on en parlait?"
- Atelier offerts au personnel et Conseil d'administration de l'APF et ouvert aux partenaires et intervenants en petite enfance

➤ Axe 4 : Finance

A. Financements de base

- a) Ministère du Patrimoine Canadien
- b) Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan
- c) CNPF 1: Voir Loin: parents outillés, parents engagés pour le développement social

B. Financements de projets ponctuels:

- a. CNPF 2: Construction identitaire
- b. CNPF 3: Intégration des nouveaux arrivants
- c. RDEE: Développement entrepreneurial en Petite Enfance
- d. ACUFC: Formation et rétention (Éducateurs/ices)

C. Subventions partenaires:

- a. Collège Mathieu
- b. Réseau santé
- c. CECS: JCT et Accès-Emploi

➤ Axe 5 : Gouvernance

- Statuts et règlements
 - Revue et proposition d'amendements
- Politiques et lignes de conduites
 - Mise-à-jour et formation du personnel et conseil d'administration



➤ Autres initiatives

- Nouveaux courriels @apfsk.ca et Microsoft 365
- Transition à 100% au "nuage" (en cours)
- Nouveau Site web (en cours)
- Nouvelle enseigne APF pour le bureau de Saskatoon
- Nouvel outil de gestion budgétaire (en cours)
- Diversification de financement (en cours)
- Projet Osons Mieux Vivre Communautaire (en cours)



Merci aux bailleurs de fonds

Canada



Government
of
Saskatchewan

RDEE
Canada

CNPF
La Commission nationale
des parents francophones



ACUFC
ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Merci aux partenaires et commanditaires



L'APF remercie ses partenaires et ses commanditaires



Centre éducatif Félix le chat

Centre éducatif Garde'Amis

Centre éducatif Le Tournesol

Centre éducatif Les Petits pingouins

Centre éducatif La petite jungle

Centre éducatif Trésors du monde

Centre éducatif Les petits pois

Centre éducatif Pomme d'Api

Centre éducatif Coopérative Chacha

Maison éducative Gard'Amis

Centre éducatif du Parc



Centre éducatif Pomme d'Api

